

Que choisir?

Par **Elea**, le **30/08/2005** à **12:11**

Salut tout le monde! 

La rentrée est proche et les choix de matières sont difficiles!

Cette année (en L2) j'ai le choix entre [b:1vdc66n7]"Histoire de l'économie"[/b:1vdc66n7] ou [b:1vdc66n7]"Histoire de l'administration"[/b:1vdc66n7]"...

N'ayant jamais fait d'économie et pensant que l'Histoire de l'administration me servira plus, je me dirige vers le choix "Histoire de l'administration"! Qu'en pensez-vous???

Merci

A bientôt! 

Par **Yann**, le **30/08/2005** à **13:07**

Tout dépend de ce vers quoi tu te destines. Mais moi j'ai pris histoire de l'administration. Je ne crois pas qu'histoire de l'éco ait un intérêt pour un juriste.

Par **Elea**, le **30/08/2005** à **13:38**

OK merci! je pense que je vais choisir cette matière! merci bcp!



Par **Yann**, le **30/08/2005** à **14:23**

En plus si c'est encore Mme Barbier qui fait ce cours c'est facile de s'en sortir correctement.

Elle pose toujours trois questions au choix sur son cours, une sur chaque partie. Du coup

généralement il suffit d'approfondir (pour ne pas dire apprendre) une seule partie du cours...

Par **Elea**, le **30/08/2005** à **15:23**

euh c'est très gentil mais je ne connais pas Mme Barbier étant donné que je ne suis pas de Nancy... 

C'est d'ailleurs très dommage car en effet ses sujets ont l'air intéressants! 

Par **Yann**, le **30/08/2005** à **15:57**

:oops: :oops:

Oups... Désolé c'est l'habitude Image not found or type unknown

Par **Elea**, le **30/08/2005** à **16:59**

:cry:

Ce n'est pas grave... je me sens encore plus seule et abandonnée loin de vous... Image not found or type unknown
:cry: :cry: :wink:

Image not found or type unknown

Par **hera**, le **30/08/2005** à **18:21**

[quote="Yann":2a8ih5ir]Tout dépend de ce vers quoi tu te destine. Mais moi j'ai pris histoire de l'administration. Je ne crois pas qu'histoire de l'éco ait un intérêt pour un juriste.[/quote:2a8ih5ir]

Le crois tu vraiment?

Je pense au contraire que l'histoire de l'économie est en lien avec le droit en général. Les juristes ont réputation d'avoir une grande culture et dans tous les domaines (enfin presque). L'économie est une problématique fondamentale depuis le XIX siècle.

De plus a quoi servirait il de dispenser du droit en AES???

Cependant, il est vrai que tout dépend de l'orientation souhaitée.

Le choix est très subjectif et tu as raison de faire profiter de ton expérience surtout lorsqu'on est indécis et que l'on ne connaît pas trop le contenu... ni le prof qui peut être derteminant dans le choix (personne n'est parfait!!).
:wink:

Cordialement Image not found or type unknown

Par **Elea**, le **31/08/2005** à **09:45**

Je me dirigerai plus vers le métier de notaire ...
:wink:

en tout cas merci pour vos avis Image not found or type unknown

Par **Cynthia**, le **31/08/2005** à **11:47**

j'ai aussi un peu le mm probleme que toi juriste en herbe (enfin si je passe en L2 lol)
:)

en tout cas ton post ets interessant Image not found or type unknown

:))

j en profite pour dire que je t ai envoy  un message dans ta bal Image not found or type unknown

Par **Elea**, le **03/09/2005** à **13:10**

Bonjour! pour en revenir   l'histoire de l'administration...je voudrai savoir un petit peu en quoi cela consiste?
:wink:

merci! Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **03/09/2005**   **14:28**

C'est l' volution historique d'une administration fran aise. A Nancy c'est une ann e sur deux histoire de l'imp t ou histoire de la justice.
Donc c'est tr s descriptif,  a concerne les institutions elles m mes mais aussi leur mode de fonctionnement.

Par **Elea**, le **03/09/2005**   **17:50**

:wink:

Merci beaucoup Yann! Image not found or type unknown

Par **Vincent**, le **05/09/2005**   **16:52**

Comme je l'avais dit dans un sujet (je ne sais plus lequel, d sol ...), la mati re histoire de l'administration   Nancy n'est plus enseign e en L2 par Melle Barbier mais par Mr Gicquel.
Par cons quent, l'alternance entre histoire de l'administration judiciaire et histoire de l'imp t

ne vaut plus.

Cette matière est très intéressante car elle permet une mise en perspective les notions actuelles en droit.

Mlle Barbier assurera quant à elle le matière de L2, second semestre, relative à l'histoire de la propriété.